

MAIRIE DE CHATENAY
Département de l'Isère

Le 19 octobre 2023, suivant la convocation adressée le 11 octobre 2023, les conseillers municipaux de la Commune de CHATENAY, se sont réunis en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian CHEVALLIER, Maire.

PRESENTS : Christian CHEVALLIER, Christine EYNARD, Josette REVOLON, Ismaël ZAÏMIA, Philippe CURIEN, Joaquim PEREIRA, Stéphane PERRIN, Sébastien TARDY,

ABSENTS EXCUSES : Hervé EYMOND, Ronan MEDRANO, Catherine GAUTHIER

POUVOIRS : Hervé EYMOND donne pouvoir à Joaquim PEREIRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphane PERRIN

Rappel de l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance précédente du 07 septembre 2023

- Réponse à la demande d'une famille (suite aux conseils de l'ADS)
- Salle polyvalente : compteurs électriques, éclairage parking et cheminement, limiteur son, tarifs ?
- Point des travaux en cours avec la commission travaux
- Rangements : garage, préau, salle des associations
- PCS : premier temps de travail
- Alpes Isère Habitat
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du 07 septembre 23

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le compte-rendu de la séance précédente, du 07 septembre 2023, transmis à l'ensemble de ses membres, est approuvé avec : 7 voix pour, 1 abstention, 1 contre

I – Réponse à la demande d'une famille :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une famille a été rencontrée en Mairie pour une demande d'échange de terrain à côté du bâtiment de la Mairie, après explication il s'avère que la proposition n'est pas intéressante pour la commune, la demande est donc refusée. Il faudra prêter attention de ne pas bloquer le passage si construction sur ce terrain.

II – Salle polyvalente :

Point sur l'avancée des travaux. Démolition à partir du 23/10/23.

Le chemin d'accès appartient dorénavant à la commune après passage chez le notaire.

Gestion des compteurs électriques mairie/salle polyvalente à revoir, il faut penser à la suite : 2 compteurs actuellement 1 en tarif bleu et 1 en tarif jaune, voir s'il faut les regrouper, les prix différents. Fourreau possible avec un câble. Il serait préférable de garder les 2 compteurs.

Réfléchir sur le futur règlement. Voir si l'ADIL peut nous orienter sur des conseils juridiques.

Une future commission pour la salle serait préférable.

III – Point des travaux en cours avec la commission travaux :

Commission travaux le 30/10/23

Une rencontre avec le Conseil Départemental aura lieu concernant les futurs travaux Route du Tramway, le 31/10/23 à 9h00

Ouverture courant novembre entre la salle du conseil et la salle des associations

IV – Rangements :

L'employé communal a commencé le rangement de l'arrière du garage pour optimiser. Le bar qui a été réparé par une association et qui appartient à la commune est rangé sous le préau.

Il faut faire le tri de la vaisselle (23/11 à 17h00)

La question a été posée par Mme REVOLON si la tondeuse est assurée sur la route, M. le Maire précise qu'un point a été fait avec l'employé communal, la tondeuse est déplacée à l'arrière du tracteur. Il précise aussi que ce point a déjà été discuté.

V - Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

M. TARDY demande que son numéro de téléphone ne soit pas divulgué. Il demande de ne pas faire partie du PCS.

C'est un premier travail qui part d'un document vierge.

Pour le déneigement : l'interprétation de la convention actuelle ne donne pas satisfaction.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

VI – Alpes Isère Habitat :

Rencontre avec les locataires et la société le 23/10/23 à 17h30

VII – Questions diverses :

- Village d'avenir : possibilité de financement pour les petites communes qui n'ont pas bénéficié de tiers lieux. Nous nous sommes positionnés sur une éventuelle candidature (déclaration d'intention) sur 2 projets : achat d'un véhicule mobilité et parking avec des ombrières
- PAV : 3 points validés sur Châtenay, à voir où mettre le prochain
- Grand prix des Maires : dossier monté et envoyé à BFM et RMC
- ONF : 11000 € reçu pour la vente de bois sur pieds
- ENR : Energies Renouvelables déterminer des zones ou pas
- Entretien du village : Mme REVOLON demande pourquoi certains endroits sont tondues et d'autres pas, comment le travail est-il effectué ? M. le Maire rappelle que l'employé communal fait son travail, quand il y a des remarques d'administrés il se charge d'en informer l'employé pour vérification et rectification si besoin. Mme EYNARD demande aussi que les administrés et les élus n'interviennent pas directement auprès de l'employé communal sous la responsabilité du Maire.
- Permis de construire d'un administré refusés : il doit refaire ces demandes suite à des dossiers mal constitués.
- Forum logement (point fait par Mme EYNARD) : arrêté de péril, insalubrité, indécence : une information en PowerPoint sera envoyée dans les mairies et présentée éventuellement lors d'un prochain CM. Un site pour le mal logement existe. 2 intervenants et l'ADIL sont à dispositions des élus si besoin.
- Retour Carillon (par M. ZAÏMIA) des 14 et 15/10/23 (journée nationale) : une exposition de photos en plus cette année. Une dizaine de personnes le samedi qui ont été ravies et le lendemain quelques personnes ont pu être initiées au Carillon. Expo maintenue au fond de l'église.

Ce jour une vingtaine de personnes sont venues visiter l'église. Rappel : il faut l'autorisation systématique de la Mairie et de M. le Curé (convention).

Levée de séance à 21h35

Prochain Conseil le jeudi 23 novembre 2023 à 19h00